

2016 en quelques dates

Emmanuelle Maller, Insee

Janvier

Naissance officielle de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) conformément et en application de la loi n° 2011-884 du 27 juillet 2011 relative aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique.

Légère augmentation du Smic de 0,6 % : le taux horaire passe de 9,61 euros bruts à 9,67 euros bruts. Un salarié au Smic à temps complet touchera 1 466,62 euros bruts par mois, soit 1 143 euros nets.

Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) et ceux de la prime pour l'emploi ne toucheront plus qu'une seule allocation. Les deux dispositifs fusionnent pour donner naissance à la **prime d'activité**. Cette prime vise à simplifier l'aide aux travailleurs pauvres. Les jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans pourront également prétendre à ce dispositif.

La Préfecture de Martinique publie la nouvelle hausse des prix des carburants au 1^{er} janvier 2016 :

- super sans-plomb: 1,31 euro le litre au lieu de 1,26 en décembre 2015, soit + 5 centimes le litre ;
- gazole route : 0,97 euro le litre au lieu de 0,99 en décembre 2015, soit – 2 centimes le litre ;
- la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg, le prix maximum est fixé à 20,08 euros au lieu de 19,31 euros en décembre, soit une augmentation de 0,77 euro.

Mars- Avril

Les acteurs locaux en charge du projet TCSP ont investi 400 millions d'euros. Un effort financier supplémentaire de 7 millions d'euros est réclamé à la Collectivité Territoriale de Martinique pour sa mise en service. Le TCSP représente :

- 13,9 km de voie en site propre (Pointe Simon/Mahault),
- 18 stations, une gare multimodale et 2 pôles d'échange (Carrère et Mahault),
- 14 bus à haut niveau de service dont un bus toutes les 6 mn aux heures de pointe,
- 2 800 passagers transportés aux heures de pointe.
- 30 km/h : vitesse moyenne sur l'ensemble de la ligne.

Mai

Un séminaire interrégional sur les zones humides des Antilles-Guyane a eu lieu les 25 et 26 mai en Martinique, en collaboration avec la DEAL de Martinique.

Juin

Le Grand Port de Fort-de-France s'agrandit. L'extension du terminal à conteneurs de la Pointe des Grives a été inaugurée le 28 juin. Le programme de modernisation permet de recevoir plus de 50 000 conteneurs supplémentaires, de très grandes capacités. Le terminal a été financé par les fonds européens (16,8 millions d'euros), comme suit :

- le Fonds européen de développement économique régional (FEDER) : 2,5 millions
- les Fonds d'investissement des départements d'Outre Mer (FIDOM) : 4,95 millions,
- La Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) : 3,2 millions
- Les fonds du Grand Port Maritime de la Martinique (GPMLM) : 6,15 millions.

Août

Les marins pêcheurs et autres professionnels de la pêche connaissent des difficultés de trésorerie. Ils sont liés aux surcoûts de production, dus à la transformation et à la commercialisation de certains produits et de l'éloignement territorial par rapport à la métropole. La Collectivité Territoriale de Martinique met à leur disposition l'aide européenne compensatoire qu'offre le programme du FIRP (Facilité d'infrastructures dans la région du Pacifique). FIRP est un mécanisme de financement européen qui joue un rôle important dans la coordination du développement de meilleurs services d'infrastructure dans la région. Des aides directes disponibles sont redistribuées à hauteur de 86 millions d'euros et concernent 1 500 professionnels.

Septembre

En 2013, la CCIM présentait le vieillissement de la population martiniquaise comme un véritable levier pour l'économie et l'emploi. Trois ans après, elle revient sur le sujet et espère convaincre les acteurs

économiques de l'île des réelles opportunités qu'offre la **Silver Économie**. C'est une économie transversale qui naît du vieillissement de la population. Les études qui ont été réalisées (étude de VEV et Consulting et la Hdom) développent le concept selon quatre axes :

- structuration de la filière par la mise en place de dispositifs financiers, contribuer à solvabiliser la demande),
- adaptation du commerce de proximité, notamment dans le nord de l'île, où la population est plus âgée,
- diversification de l'offre de logement des séniors,
- amélioration de la qualité des services.

Octobre

La première visite du ministre des Outre-mer, Éricka Bareigts, a eu lieu les 21 et 22 octobre. Elle a rencontré les représentants de la Chambre de Commerce et s'est rendue sur une exploitation bananière de la commune du François. Après le constat des dégâts causés par la tempête Matthew, elle a annoncé aux agriculteurs l'ouverture du "Fonds de Secours pour Calamités Agricoles". Il permettra la mise en place des processus de déclarations des pertes de fonds de récolte estimés à 43 millions, des pertes de récoltes à 23 millions d'euros, ainsi qu'une vingtaine de millions d'euros pour les pertes de fonds sur les plantations.

Décembre

La Chambre d'agriculture a organisé un séminaire sur l'agriculture biologique, sous la présidence d'un membre du conseil d'administration de la Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab) et vice-président de l'Agence bio, M. François Thiery. La réunion a rassemblé le groupement des agriculteurs biologiques (Grab), la Collectivité de Martinique (CTM), des maires et quelques politiques.

Le vice-président de l'agence bio soutient l'engagement fort des producteurs, pour développer l'autonomie alimentaire et la pérennité des exploitations.